

[La Loi Helms-Burton : une épée de Damoclès sur la souveraineté](#)



LA décision de Clinton de prolonger de six mois l'application du Titre III de la Loi Helms-Burton est une sorte de canular à l'adresse du monde, et, pour l'exprimer de façon imagée, ils prétendent faire peser une épée de Damoclès sur les relations commerciales internationales et sur la souveraineté des pays, car que va-t-il arriver dans six mois ? Personne ne le sait, c'est un jeu, un piège.

Clinton est victime de sa propre erreur, parce que cette loi Helms-Burton - excusez ma prononciation anglaise - est une loi rédigée par les adversaires politiques de Clinton, les républicains d'extrême droite.

Clinton était contre cette loi, et c'est à ce moment précis, en calculant les coûts et les avantages du processus électoral, qu'il prend la décision d'appuyer cette loi. Bon, c'est une question de principe. Je pense que si un homme a une idée, une opinion, une éthique, il doit défendre fermement cette idée.

Puis, dans un acte précipité et irréfléchi, il adopte cette décision en quelques minutes, à la suite de l'incident des deux avionnettes, un incident qu'ils ont eux-mêmes provoqué, dont les vols duraient depuis des années et qui avait fait l'objet d'innombrables avertissements, y compris une promesse du gouvernement des États-Unis d'empêcher ces violations de l'espace aérien de Cuba.

En vérité, je pense que nous avons commis une erreur en nous fiant aux promesses du gouvernement des États-Unis. Il ne voulait pas ou ne pouvait pas éviter ce qui s'est passé, mais nous étions confiants,

La Loi Helms-Burton : une épée de Damoclès sur la souveraineté

Published on Fidel soldado de las ideas (<http://www.fidelcastro.cu>)

nous pensions que de telles violations de l'espace aérien ne se reproduiraient plus ; cependant, à la grande surprise de tous, elles ont recommencé.

Les mécanismes de défense étaient organisés, ils étaient préparés, parce que ce sont des choses qui se produisent en quelques secondes, et lorsque la violation s'est produite, ils ont agi. Tout cela, cet incident pour lequel nous ne pensons pas que pèse sur nous la moindre responsabilité, la moindre culpabilité, lui a servi de prétexte, en pleine campagne électorale, pour changer de camp et soutenir une loi répugnante - qui avait déjà fait l'objet d'une critique mondiale -, du jour au lendemain.

À présent, logiquement, il est en train de subir les conséquences de cette erreur, parce qu'une protestation mondiale s'est élevée, et il était logique qu'elle s'élève, parce qu'il ne s'agissait plus seulement d'une agression contre Cuba, non. Cuba est depuis longtemps victime d'attaques et a supporté ces agressions ; en l'occurrence, ce sont la souveraineté et les intérêts de tous les pays du monde qui étaient attaqués, et cette décision créait un précédent qui pourra être appliqué demain partout, dans n'importe quel autre pays.

Accepter cette prérogative du gouvernement des États-Unis d'établir des lois et des sanctions extraterritoriales en dehors de la juridiction des États-Unis revient à renoncer au principe de souveraineté nationale, qui revêt encore une grande importance pour les peuples du monde.

Ceci explique cette protestation universelle. Pour la première fois dans l'histoire de l'OEA, on adopte une résolution condamnant cette loi, et aucun pays au monde ne l'a vraiment appuyée. La protestation était très grande, et pas seulement la protestation, mais la décision des pays de prendre des mesures contre les dispositions de cette loi.

Clinton s'est retrouvé dans une situation très embarrassante : s'il approuvait le fameux Titre III tout de suite, dans l'immédiat, à partir du 15, un conflit allait se créer avec tous les autres pays ; s'il ne l'approuvait pas, s'il ne le mettait pas en

vigueur, un conflit se créerait avec l'extrême droite républicaine et les éléments extrémistes de l'émigration cubaine, ce qui serait préjudiciable, à son sens, au nom du mythe selon lequel ce sont eux qui décident des élections en Floride, ce qui est complètement faux, et nous allons voir ce qui se va se passer.

Que va-t-il se passer dans six mois ? L'épée tombera-t-elle ? Il faut attendre. On ne peut pas dire le dernier mot. Nous espérons que le monde continuera de lutter contre cette agression à sa souveraineté, à ses droits, contre une loi qui constituerait un précédent désastreux et en totale contradiction avec tous les principes sur lesquels les pays se sont entendus en matière de commerce international.

Ce serait une vraie catastrophe, ce serait le moment où le monde renoncerait à sa souveraineté.

PRIVER LE PEUPLE DE TOUT CE QU'IL A

Rien ne sera facile pour Cuba à l'avenir. Nous lutterons sans relâche contre la loi assassine d'Ajustement cubain, contre la cruelle Loi Helms-Burton, dont les auteurs sont des créanciers

- conformément aux traités conclus en 1948 et 1949, signés par Cuba et les États-Unis - qui doivent comparaître devant un tribunal pour crime de génocide.

Deux conceptions sont également débattues par rapport à Cuba : la conception de ceux qui veulent nous détruire de l'extérieur - c'est-à-dire en resserrant l'étau du blocus, avec davantage d'hostilité, davantage de menace d'agression - et celle des « nobles et bons gentlemen » qui veulent nous détruire de l'intérieur, mais tous avec le blocus ; les deux conceptions sont soutenues par ce blocus.

Mais, faites les comptes. Et ils ne s'en cachent pas, parce que la fameuse Loi Helms-Burton est si

La Loi Helms-Burton : une épée de Damoclès sur la souveraineté

Published on Fidel soldado de las ideas (<http://www.fidelcastro.cu>)

brutale qu'elle menace pratiquement notre pays - comme Alarcon l'a expliqué à plusieurs reprises - en privant notre peuple de tout ce qu'il a. Il n'aurait pratiquement plus d'école, plus de jardins d'enfants, plus d'institutions éducatives pour handicapés, plus d'hôpitaux et plus de cabinets de consultation du médecin de famille. Il ne resterait rien.

Pratiquement tous les agriculteurs de ce pays seraient privés de leurs terres, à l'exception de certains de ceux qui étaient déjà des anciens propriétaires, et la grande majorité sont propriétaires parce que la Révolution leur a donné la terre. Toutes les UBPC, toutes les coopératives perdraient ce qu'elles possèdent, toutes leurs propriétés.

Dans un pays comme Cuba, où 85% des familles sont propriétaires de leur maison, en vertu des lois de la Révolution et de l'œuvre de la Révolution, toutes ces familles perdraient la propriété de leur maison.

Comme l'a déclaré Clinton lui-même, selon cette loi Helms-Burton, les indemnisations que Cuba devrait verser ne seraient pas de l'ordre

5 ou 6 milliards de dollars pour les propriétés nord-américaines.

Nous serions même prêts à payer pour des propriétés nord-américaines si nous étions indemnisés. J'allais vous dire que, selon les calculs de Clinton, cette loi exige de payer 100 milliards en comptant les propriétés des Cubains qui par la suite sont devenus des citoyens nord-américains, et selon la loi, le blocus continuerait jusqu'à ce que les 100 milliards soient remboursés.

Nous savons ce que cela signifierait si ce pays retombait entre les mains des États-Unis, avec et sans la Loi Helms-Burton. Ce qu'ils disent qu'il s'est passé en Indonésie serait insignifiant, ce qui s'est passé au Guatemala serait une bagatelle. Mais le comble, l'inconcevable, c'est de croire que les Cubains feraient comme les esclaves que l'on amenait au cirque romain et qui s'exclamaient : « Salut César, ceux qui vont mourir te saluent ! ».

Ils doivent savoir qu'il ne reste personne ici qui ne soit pas à prêt à prendre une arme pour se battre jusqu'à la fin, jusqu'à une mort vraiment glorieuse ; ce qui ne serait pas glorieux, c'est de tendre le cou pour que l'empire le tranche. Ils savent que cela n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais.

L'hostilité envers nous a pour but de renverser la Révolution, leur idée, c'est détruire la Révolution, écraser la Révolution. Et comme je le disais précédemment, ils se concentrent aujourd'hui notamment sur les programmes maintes fois annoncés, sur la guerre idéologique, à travers le fameux couloir numéro 2, et sur la guerre économique ; deux choses : guerre idéologique et guerre économique, étouffer le pays économiquement, tenter de l'asphyxier, de l'affaiblir, de créer les conditions optimales pour que leurs idées pourries puissent pénétrer ou tromper par des illusions beaucoup de gens naïfs, pas comme le jeune homme qui nous a parlé aujourd'hui des réalités du monde et du système dominant.

Sources :

Interview accordée par le commandant en chef Fidel Castro Ruz aux journalistes qui ont accompagné la délégation espagnole, conduite par Julio Anguita, coordinateur général de la Gauche unie, au Palais de la Révolution, le 18 juillet 1996.

Discours prononcé par Fidel à la Tribune libre des jeunes, des étudiants et des travailleurs à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs, sur la Place de la Révolution, le 1er mai 2000.

Discours prononcé par le commandant en chef Fidel Castro Ruz lors de la cérémonie de clôture du Festival international de la jeunesse « Cuba Vit ! », au Théâtre Karl Marx, le 6 août 1995.

Discours prononcé par le Commandant en chef Fidel Castro Ruz à la clôture du 5e Congrès des Comités

La Loi Helms-Burton : une épée de Damoclès sur la souveraineté

Published on Fidel soldado de las ideas (<http://www.fidelcastro.cu>)

pour la Défense de la Révolution, au Palais des Conventions, le 28 septembre 2008.

Auteur:

- [Castro Ruz, Fidel](#)

Source:

Periódico Granma
12/03/2019

Source URL: <http://www.fidelcastro.cu/fr/articles/la-loi-helms-burton-une-epée-de-damocles-sur-la-souverainete?width=600&height=600>